

AVIS D'ARRÊT DE TRAVAIL PRE-IDENTIFIES

Procédure

1/ Chaque CPAM transmet au fournisseur l'intégralité de son fichier praticiens (conditions à définir avec l'imprimerie) et lui communique les coordonnées du service chargé de la passation des commandes au sein de l'organisme.

2/ Commandes.

La gestion des commandes se fait par Internet : www.impcoste.fr

Les coordonnées téléphoniques du service relation clientèle : 04 75 89 05 40

3/ Délais.

L'expédition des colis est effectuée après réception des commandes dans un délai maximum de 17 jours calendaires à compter de la fabrication.

4/ Livraisons et expéditions.

Les imprimés pré identifiés sont expédiés directement aux praticiens par la société GLS.

Prix

Applicables à compter du 1^{er} février 2015.

1/ Frais de fabrication (nouveaux tarifs)

♦ Colis composé de 300 avis d'arrêt de travail – Réf. S 3116G avec 3 feuillets de renouvellement + 300 enveloppes médecin conseil – Réf. 651.01.90	12,72 € HT le colis
♦ Colis composé de 600 avis d'arrêt de travail – Réf. S 3116G avec 6 feuillets de renouvellement + 600 enveloppes médecin conseil – Réf. 651.01.90	25.29 € HT le colis
♦ Colis composé de 900 avis d'arrêt de travail – Réf. S 3116G avec 9 feuillets de renouvellement + 900 enveloppes médecin conseil – Réf. 651.01.90	38.03 € HT le colis

2/ Frais d'expédition (inchangés)

	France continentale	Corse	DOM – TOM
♦ Colis composé de 300 avis d'arrêt de travail – Réf. S 3116G avec 3 feuillets de renouvellement + 300 enveloppes médecin conseil – Réf. 651.01.90	5.95 € HT	13.34 € HT	52.31 € HT
♦ Colis composé de 600 avis d'arrêt de travail – Réf. S 3116G avec 6 feuillets de renouvellement + 600 enveloppes médecin conseil – Réf. 651.01.90	7.80 € HT	18.73 € HT	87.31 € HT
♦ Colis composé de 900 avis d'arrêt de travail – Réf. S 3116G avec 9 feuillets de renouvellement + 900 enveloppes médecin conseil – Réf. 651.01.90	9.30 € HT	24.12 € HT	140.31 € HT

3/ Révision des prix

Les prix sont révisables et ajustables à la hausse comme à la baisse :

- Frais de fabrication : le prix sera révisé semestriellement par application d'une formule paramétrique
- Frais d'expédition : les prix feront l'objet d'un ajustement par référence au tarif public de l'imprimeur une fois par an.